



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-42705>

Département(s) de publication : **89**

Annonce n° **26-42705**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Département de l'Yonne

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle unité territoriale de solidarité a Toucy

Description : La présente consultation est organisée afin de choisir, au titre de la phase candidature, un projet en vue de l'attribution ultérieure du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle Unité Territoriale de Solidarité (UTS) à Toucy (89). La phase « offres » interviendra dans un second temps, conformément au planning prévisionnel visé à l'article 1.6 du règlement de la consultation. Cette seconde phase correspond à la seconde étape de la présente consultation, au sens de l'article 5.1.9 du présent avis. La mission confiée au maître d'œuvre est une mission selon le livre IV du Code de la Commande Publique relatif aux marchés publics liés à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre. La procédure de passation utilisée est la procédure avec négociation en application des articles L2124-3, R2124-3°, R2161-12 à R2161-20 et R2172-2-6° du Code de la Commande Publique. La durée du contrat objet de la présente consultation ainsi que les délais de chaque phase (conception et réalisation), y compris les délais spécifiques de chaque élément de missions seront précisés au stade de l'offre. Il est néanmoins porté à l'attention des soumissionnaires le fait que le délai prévisionnel des travaux est fixé à 12 mois, dont la période de préparation de chantier. Conformément aux dispositions de l'article L2113-10 du Code de la commande publique, la présente consultation n'est pas allotie car elle ne permet pas l'identification de prestations distinctes.

Identifiant de la procédure : ea92468e-e8aa-4e23-bde9-7f2d43a32dca

Identifiant interne : 2026041F

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires : Le présent marché public de maîtrise d'œuvre sera conclu sous la forme d'un marché ordinaire traité : - pour la mission de base : à prix provisoires, sur la base du forfait provisoire de rémunération. Le forfait définitif de rémunération sera arrêté conformément aux dispositions réglementaires en vigueur et aux prescriptions du cahier des clauses administratives particulières transmis durant la phase « offres ». - pour les missions complémentaires : à prix forfaitaires définitifs, sur la base du montant indiqué dans l'acte d'engagement, au stade de la phase « offres ». En application de l'article R2151-8-1° du Code de la commande publique, les variantes ne sont pas autorisées. A défaut, la variante du candidat ou du groupement de candidat sera déclarée irrecevable et rejetée sans être analysée. Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle dans le cadre de la présente consultation. Il n'est pas prévu de visite à ce stade de la procédure. Toutefois, les 3 candidats retenus pour la phase « offres » devront obligatoirement effectuer une visite des lieux d'exécution du marché. Les informations relatives à cette visite sont mentionnées dans le règlement de consultation phase 2. Les limites à la forme juridique du candidat sont fixées à l'article 2.1 du règlement de la consultation. Le niveau minimal de capacité pour candidater est précisé à l'article 5.1 du règlement de la consultation. Le cas échéant les candidats devront formuler des demandes de renseignements complémentaires via la plateforme de dématérialisation (<https://marches.ternum-bfc.fr>) uniquement (onglet « Question »). Le jugement des candidatures sera effectué au moyen des critères indiqués ci-après, selon la hiérarchisation indiquée à l'article 7.3 du règlement de la consultation.

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle unité territoriale de solidarité a Toucy

Description : La présente consultation est organisée afin de choisir, au titre de la phase candidature, un projet en vue de l'attribution ultérieure du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle Unité Territoriale de Solidarité (UTS) à Toucy (89). La phase « offres » interviendra dans un second temps, conformément au planning prévisionnel visé à l'article 1.6 du règlement de la consultation. La mission confiée au maître d'œuvre est une mission selon le livre IV du Code de la Commande Publique relatif aux marchés publics liés à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre.

Identifiant interne : 0

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Autre durée : Inconnu

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : pertinence des moyens et capacités du groupement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution : 1

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : Qualité Architecturale

Catégorie du critère d'attribution seuil : Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution : 2

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 3 : Pertinence des mesures employées pour s'assurer de la qualité du groupement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution : 3

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.ternum-bfc.fr/entreprise/consultation/690783?orgAcronyme=w7v>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.ternum-bfc.fr/entreprise/consultation/690783?orgAcronyme=w7v>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 01/06/2026 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Dijon

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Recours spécifiques contrats publics : o Référé précontractuel : sur la base de l'article L.551-1 du code de justice administrative (CJA): peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat aux fins d'annulation en cas de manquement aux obligations de publicité et/ou de mise en concurrence. Ce recours n'est plus ouvert à compter de la signature du marché. o Référé contractuel : sur la base des articles L551-13 et suivants du Code de Justice Administrative, le référé contractuel pourra être exercé, une fois le contrat conclu, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'Union européenne d'un avis d'attribution du contrat. A défaut de publication d'un tel avis, le référé contractuel pourra être intenté, jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant introduit un référé précontractuel prévu par l'article L. 551-1 du Code de la Justice administrative. Recours de droit commun : o Recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la

notification de la décision contestée. Il est indiqué que ce recours interrompt le cours du délai contentieux. o Recours pour excès de pouvoir peut être introduit le cas échéant dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision d'infirmité, en application de l'article R 421-1 du Code de justice administrative. o Recours de pleine juridiction : ce recours, contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires doit être exercé dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. o Introduction d'une demande devant le préfet de l'Yonne : dans les deux mois à compter de la date à laquelle l'acte litigieux est devenu exécutoire conformément à l'article L. 3132-3 du code général des collectivités territoriales.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Département de l'Yonne

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Département de l'Yonne

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Département de l'Yonne

Organisation qui traite les offres : Département de l'Yonne

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Département de l'Yonne

Numéro d'enregistrement : 22890001500238

Adresse postale : 16-18 Boulevard de la Marne

Ville : Auxerre

Code postal : 89000

Subdivision pays (NUTS) : Yonne (FRC14)

Pays : France

Point de contact : Département de l'Yonne

Adresse électronique : Scp@yonne.fr

Téléphone : +33 386728989

Adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Dijon

Numéro d'enregistrement : 17210005900010

Adresse postale : 22 rue d'Assas

Ville : Dijon

Code postal : 21000

Subdivision pays (NUTS) : Côte-d'Or (FRC11)

Pays : France

Adresse internet : <http://sagace.juradm.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : b91bf146-c25f-415d-89d1-48fad6257ca8 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 27/04/2026 à 18:40

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/04/2026